

# Vigilance, vigilance...

---

Philippe Beaulieu

---



Le XXXII<sup>e</sup> congrès de la FFFCEDV qui a eu lieu à Juan-les-Pins du 22-23 mars 2018 a montré combien les dermatologues étaient attachés à ce type de manifestation de par son organisation : cas cliniques, travaux de groupe des associations, plénières avec des intervenants de qualité, ateliers, posters... dans la convivialité légendaire de ces congrès de la FFFCEDV avec cette pointe d'originalité d'un changement du lieu chaque année.

À une période où la « recertification » refait surface et semble être un cheval de bataille de notre ministère de tutelle, qui a missionné une commission pour la rédaction d'un rapport sur cette thématique alors qu'aucun représentant libéral et rompu à la FMC n'est représenté, laisse présager d'une « certaine vision de la recertification » sans parler du Conseil de l'Ordre qui surfe sur ce même thème depuis 18 mois afin de trouver une certaine légitimité dans ce domaine. Pour ce dernier, il semble s'agir aussi d'une priorité.

Ne démotivons pas nos jeunes étudiants en médecine ou futurs étudiants en médecine par un excès de contraintes. Ne les faisons pas fuir avec une « recertification » alors qu'ils n'ont pas ou peu découvert leur métier et leur condition d'exercice.

Dans le contexte actuel des nouveaux programmes et de l'organisation des études médicales, les jeunes étudiants sont suffisamment sous pression, ce qui explique peut-être le taux d'arrêt de cursus pour 10 et 15 % d'entre eux entre la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année... bien qu'ils aient réussi brillamment leur première année de médecine.

Ce nouveau phénomène d'arrêt de cursus ne sera en aucun cas contrebalancé par l'augmentation (plus que timide) de 1 % du *numerus clausus* pour la promotion 2018 (soit 80 postes supplémentaires) pour toute la France.

Par ailleurs, la solution de supprimer le redoublement en première année de PACES (seulement décidée pour quatre facultés parisiennes pour l'année 2018-2019, ce qui rend la mesure inégalitaire par rapport aux autres facultés du territoire qui conservent le redoublement) brouille davantage les cartes d'accessibilité à cette deuxième année et ne peut que contribuer à la méfiance de ces étudiants quant à leur futur exercice et des règles du jeu de leur cursus à géométrie variable.

L'excès de contraintes, dans un contexte de démographie figée, a déjà et continuera à modifier les comportements des plus jeunes comme des plus âgés, dans leur exercice et leur façon d'appréhender celui-ci.

Un seul souhait : que la recertification soit au moins gérée par nos pairs ayant les mêmes conditions d'exercice et évidemment avec la même spécialité et que cette mesure ne soit pas contre-productive... incitant nombre de confrères à ne plus exercer. Soyons vigilants...

Nous vous invitons à parcourir ce numéro de *Dermato Mag* dont le contenu contribue à la FMC, et peut-être sera un élément comptant pour la recertification avec l'avantage qu'elle soit faite par vos pairs, ayant les mêmes conditions d'exercice.

Bonne lecture

